

POLLUTION ATMOSPHERIQUE : Procédures préfectorales activées

AUJOURD'HUI

Niveau d'information et recommandation en SO₂ en cours sur la station de Grande Synthe (agglomération de Dunkerque)

Avant-hier 25/05/2018	Hier 26/05/2018	Aujourd'hui 27/05/2018		Demain 28/05/2018	
Polluants et seuils dépassés en µg/m ³	Polluants et seuils dépassés en µg/m ³	Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en µg/m ³	Polluants et seuils prévus en µg/m ³	
Dioxyde de soufre	Dioxyde de soufre	Particules PM10 Moyenne journalière	Ozone Moyenne horaire	Dioxyde d'azote Moyenne horaire	Dioxyde de soufre Moyenne horaire
Moyenne horaire	Moyenne horaire		Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
Station : Grande-Synthe			300		

Légende

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

- 1^{er} niveau : information et recommandation** → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées
- 2^{ème} niveau : alerte** → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.
- Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

µg/m³ Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

L'Agence Régionale de la Santé recommande :

Il est recommandé aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :
 - Limiter leurs activités sportives et physiques intenses** en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur
 - Limiter leurs déplacements** sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles

Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

Le Préfet (les Préfets) recommande(nt) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'utiliser les moyens de transport les moins polluants, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfectures.

EXPLICATION DU PHENOMENE

Le dioxyde de soufre provient majoritairement de la transformation de l'énergie (chauffage, centrales thermiques), et de l'industrie manufacturière.

Aujourd'hui à 17h (heures civiles) les concentrations en dioxyde de soufre sur la station de Grande Synthe ont dépassé le seuil d'information et de recommandation (fixé à 300µg/m³ en moyenne horaire).

Au vu des conditions météorologiques (vent de Nord-Ouest jusqu'en fin soirée), les concentrations en dioxyde de soufre pourraient continuer d'osciller dépassant ponctuellement le seuil d'information-recommandation.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) S'abonner gratuitement aux alertes	http://www.prefectures-regions.gouv.fr 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme) 03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ 03 62 72 86 27